

PRISONS DE LYON.



La Commission des prisons de Lyon vient de faire préparer un *projet de règlement*. On pourra juger de l'esprit dans lequel ce travail a été conçu par le rapport suivant, imprimé en tête de ce *projet*. Félicitons l'Administration de ce qu'elle entre dans la voie du progrès ; depuis assez long-temps nous ne nous occupons que de la forme, c'est-à-dire de la politique, il convient de songer au fond. Prouvons enfin que les gouvernements représentatifs ne sont pas uniquement des gouvernements de parole, où l'on discute toujours sans jamais rien réaliser.

Voici ce rapport :

Les prisons sont, incontestablement, de tous les établissements publics, les plus indispensables et en même temps ceux dont l'organisation présente le plus de difficultés. Que d'études et d'essais à faire pour concilier les intérêts de la société avec les droits